

LE CANOT D'ECORCE DE BOULEAU

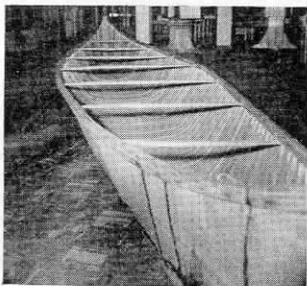
par JACQUES ROUSSEAU,

directeur du Jardin Botanique de Montréal

AU DEBUT de juin 1534, quelques jours après son arrivée sur le sol canadien, Jacques Cartier rencontra des Indiens dans le voisinage de Blanc-Sablon. "Ilz ont des barques, écrit-il, en quoy ilz vont par la mer, qui sont faictez d'escorche de bouyas de boull, o quoy ils peschent force loups marins". C'était la première description du canot d'écorce. Le mot "canot" lui-même n'est pas mentionné. Des siècles plus tard, le canot de toile faisant son entrée en France par l'intermédiaire du commerce anglo-saxon, beaucoup de Français le nommèrent *canoé*, tiré de l'anglais *canoe*, par suite d'une méprise phonétique. Nous aurions tort de les imiter. Le mot *canot*, que le Canadien emploie depuis le début de la colonie, a ses lettres de noblesse. En effet, dès 1609, Lescarbot dans son "Histoire de la Nouvelle-France" ajoutait en marge du texte précité de Cartier, les mots "Barques ou canots des sauvages". Depuis lors, le mot canot, tel que nous l'employons, entre dans les narrations des voyageurs français et fait partie de la langue.

Vous qui avez sué, sac au dos, dans la forêt, vous étiez-vous demandé ce qu'auraient fait les Indiens du Canada sans une embarcation légère comme le canot d'écorce ? Voyez le nomade qui portage dans le sentier battu qui évite le rapide, relie les lacs et les bassins des rivières. Une charge de mulet sur le dos, attachée au front que protège une écorce de bouleau, le canot renversé sur la tête, comme de monstrueux reptiles, ils glissent entre les épinettes. Que serait le portage avec les canots des Iroquois taillés dans le bois massif ?

Sans l'écorce de bouleau, l'Amérindien puis le Blanc n'aurait jamais conquis la forêt boréale. C'est le canot qui a porté dans les pays neufs Champlain, Jolliet et la Vérandrye; c'est lui qui a conduit au coeur du continent, même sur les filets d'eau, coureurs des bois et voyageurs, et facilité la traite des fourrures. Et encore aujourd'hui, sans le canot de toile, fils du bouleau, explorateurs, forestiers, arpenteurs,



C'est le canot qui a porté dans les pays neufs Champlain, Jolliet et la Vérandrye . . .

prospecteurs, chasseurs et pêcheurs ne réussiraient jamais à franchir la forêt de conifères. Essayons donc d'imaginer la vie des hommes sans le canot léger, dans la forêt primitive !

Le canot d'écorce a été imposé par le milieu. C'est parce que les premiers Indiens trouvèrent dans la forêt boréale un arbre à l'écorce flexible qu'ils purent s'emparer de la forêt hostile et y demander leur subsistance.

Suivons les anciens habitants du Canada dans la construction de leurs embarcations. Dans les Relations des Jésuites, le père Biard, qui fut missionnaire à Port-Royal de 1611 à 1613, écrit: "Hae canoas, hoc est cymbas mirae celeritatis a cortice compingunt . . ." Traduisons: "Ceux-ci (les Indiens) construisent des canots, c'est-à-dire des esquifs d'une grande rapidité, avec de l'écorce". Nicolas Denys, dans sa "Description géographique et historique des costes de l'Amérique septentrionale" (1672) nous renseignera davantage. Je cite le texte original.

"Pour faire leurs canots ils cherchoient les plus gros bouleaux qu'ils pouvoient trouver, ils levoient l'écorce de la longueur du canot qui estoit de trois à quatre brasses & demie, la largeur d'environ deux pieds par le milieu, & toujours en diminuant aux deux bouts venant à rien; la profondeur estoit d'un hom-

me assis à venir jusqu'aux aisselles; la garniture du dedans pour le renforcer estoit des lattes de la longueur du canot, larges de quatre doigts en appetissant par les bouts, afin qu'elles se pussent joindre; le dedans du canot en estoit garny par tout, & tout autour d'un bout à l'autre; ces lattes estoient faites de cedre qui est leger, & qu'ils fendoient aussi long qu'ils vouloient & aussi mince qu'ils leur plaisoit; ils faisoient encore du mesme bois, des demy cercles pour servir de membres, & leur donnoient la forme au feu.

"Pour coudre le canot ils prenoient des racines de sapin de la grosseur du petit doigt & plus petites encore, elles estoient fort longues, ils fendoient ces racines en trois ou quatre les plus grosses, ce qui se fend plus facilement que l'ozier à faire des paniers; ils faisoient des paquets de cela que l'on mettoit dans l'eau de peur qu'ils ne se chassent (c.à.d. séchent J.R.), il falloit encore deux bastons de la longueur du canot, tout rond, & de la grosseur d'une grosse canne, & quatre autres bastons de haistre plus courts, tout cela estant près ils prenoient leurs écorces, la plioient & dressoient en la forme que doit estre le canot, puis mettoient ces deux grandes perches tout autour cousues sur le bord en dedans avec ces racines.



L'auteur, M. Jacques Rousseau, photographié à Goose Bay avec l'indien Gilbert Blake qui avait accompagné Mms Hubbard sur la rivière George en 1905, soit 42 ans avant le voyage de l'auteur. M. Rousseau est vêtu en eskimo . . .

"Pour coudre ils percoient l'écorce avec un poinçon d'os pointu & passaient dans le trou un bout de l'o-zier, le tiroient & serroient le baston contre l'écorce tant qu'ils pouvoient toujours en tournant le baston de l'o-zier, en sorte qu'ils se touchaient l'un l'autre; les bastons étant bien cousus, tout autour, ils en mettoient aussi de petits de haistre de travers, l'un dans le milieu qui entroit des deux bouts, en des trous qui étoient aux bastons dont le canot estoit bordé, & trois autres en avant, distantes de demie brasses les unes des autres, qui alloient en diminuant comme la forme du canot, & trois autres aussi qui se mettoient en arrière en mesme distance; tous ces bastons entrent aussi par des bouts dans des trous qui estoient faits en ces bastons qui sont cousus tout autour du canot, auquel ils estoient si bien attachés des deux costez que le canot ne se pouvoit élargir ny étréssir.

"Ensuite on mettoit ces grandes lattes, dont on garnissoit tout le dedans du haut en bas, qui se touchaient toutes: pour les tenir ils mettoient pardessus ces demy-cercs, dont les bouts venoient joindre d'un côté & de l'autre; au dessous de ces bastons qui estoient cousus tout autour par le haut, qu'ils y faisoient entrer de force & en garnissoient tout le canot d'un bout à l'autre, ce qui rendoit le canot ferme, en sorte qu'il ne plioit point par aucun endroit.

"Il y avoit des coûtures, car pour l'étréssir des deux bouts ils fendoient l'écorce du haut en bas, ils doubloient les deux bouts l'un sur l'autre qu'ils coûsoient, mais pour empêcher que les coûtures ne prisent l'eau, les femmes & les filles maschoient la gomme de sapin tous les jours tant qu'elle devint en onguent, qu'ils appliquoient avec du feu tout le long des coûtures, ce qui estanchoit mieux que du bray; tout cela étant fait le canot estoit achevé, qui estoit si léger qu'un homme seul le pouvoit porter sur sa teste".

Après quoi Denys décrit la fabrication des avirons, des voiles en écorce de bouleau ou en peau de jeune orignal et la navigation en canot.

Cette technique observée par Nicolas Denys chez les Indiens est sensiblement la même partout, avec quelques variantes locales, surtout dans le choix du bois et de la résine servant à calfeuter. Pour faciliter la compréhension du texte de Denys et suppléer à de légères lacunes,

voici comment l'on procède aujourd'hui chez les Ojibway. Les Tête-de-boule et les autres tribus algonquines font sensiblement de même, sauf peut-être pour la partie rituelle.

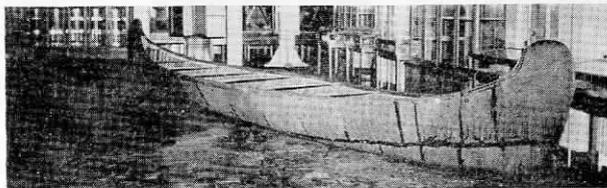
Pour construire le canot, l'homme et sa femme sont à la tâche pendant une semaine. Au début de l'été, le nomade s'arrête auprès d'un arbre de dix à quinze pouces de diamètre, droit et sans loupe. Conscient de son geste, il invoque la terre et le génie du bouleau et, après l'offrande de tabac, d'une longue entaille il dépouille le tronc de sa tunique.

Avant même la cueillette de l'écorce, car il faut l'utiliser fraîche autant que possible, le constructeur a préparé toutes les pièces de charpente, généralement en cèdre, ou en épinette quand le cèdre fait défaut. Ceci comprend les pièces du fond et

L'assemblage comprend les opérations suivantes

1- Assemblage des deux lisses internes du bordage, — Les forestiers canadiens disent le carreau. — Elles sont attachées par les deux bouts, avec de l'écorce interne de tilleul ou de cèdre ou des racines. Les deux lisses sont éloignées l'une de l'autre par des barres transverses, de plus en plus courtes vers l'extrémité du canot. On a ainsi une charpente fusiforme, qui déterminera la forme du canot (vue supérieurement). Pour fixer les barres transverses dans les lisses, on y avait taillé préalablement des encoches.

2- Entre des piquets plantés dans le sol et dessinant la forme du canot, on place l'écorce, face argentée en dedans, et au-dessus des cailloux pour la maintenir en place. Pour un petit canot, l'écorce peut être



Le "rabaska", canot de 35 pieds, construit par Séné Newashish, de Manouan, exposé actuellement au Jardin Botanique de Montréal. Aucun musée n'en possède de pareil et celui-ci pourrait bien être vendu aux Américains à moins que . . .

des côtés, — très grandes planches minces n'ayant pas plus d'un quart de pouce d'épaisseur et souvent moins, — les varangues ou côtés de l'embarcation, le carreau, c'est-à-dire les lisses du plat-bord ou bordage, auxquelles sera attachée l'écorce, les pinces de la proue et de la poupe, et les barres transverses. Les pinces, de même que la lisse qui doublera le carreau une fois l'écorce attachée, sont souvent en bouleau, parce que plus exposées aux chocs. Pour obtenir les pinces courbées, on fendille généralement un morceau de bois une douzaine de fois, mais sur la moitié de la longueur seulement; on a ainsi une pièce dont la partie inférieure est intacte et la partie supérieure divisée en une douzaine d'éclisses parallèles. Dans la partie fendue, la pince se plie facilement, puis on attache solidement le faisceau d'éclisses. La pièce ainsi courbée conservera sa forme. Pour fabriquer toutes les pièces de bois, l'Indien emploie le couteau croche, dit couteau à canot.

d'un seul morceau. Il faut alors la fendiller latéralement afin de pouvoir la recourber un peu pour donner à l'ensemble une forme concave. Si le canot est trop considérable pour l'écorce, on en prend plusieurs morceaux. Puis l'écorce est taillée pour en enlever le surplus et sa partie supérieure est coincée entre le "carreau" fusiforme et une lisse de protection à l'extérieur. Des chevilles de bois fixent le tout; après quoi, au moyen de fines racines de pin gris ou d'épinettes (parfois fendue en deux ou trois sur la longueur) on attache solidement l'écorce aux deux lisses parallèles qui la retiennent. Pour coudre, l'écorce se perce au moyen d'une aiguille de bois dur ou d'os.

3- On dispose à l'intérieur, l'une à côté de l'autre, les pièces de fond ou planches, graduellement amincies aux extrémités. Le plus souvent elles se recouvrent légèrement comme un bardeau; leur bord doit alors être aminci. Ni clous, ni chevilles, ni racines ne retiennent les plan-

ches. Pour les garder en place et en même temps donner de la solidité au canot, on introduit les varangues dont les extrémités viennent se placer dans des encoches de la lisse interne. Ces varangues, qui sont à proprement parler les côtes du canot, introduites avec force, tendent les parois. Chaque varangue a sa courbure particulière qui lui est donnée sitôt taillée dans le bois vert.

4- C'est le moment où il faut mettre en place les pinces de la proue et de la poupe, pinces qui viennent s'appuyer sur la dernière varangue à chaque extrémité.

5- Il ne reste plus qu'à surmonter le bordage d'une dernière lisse pour recouvrir les points de couture de l'écorce et des lisses parallèles. Autrement, avec le maniement de l'aviron, le canot serait rapidement désarticulé.

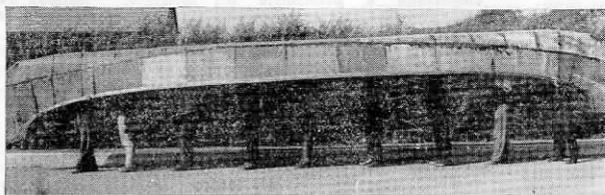
improvisent une voile, aujourd'hui avec une couverture de lit, autrefois avec de l'écorce de bouleau ou un velin d'original.

L'écorce de bouleau, fragile, supporte mal l'exposition au soleil hors de l'eau. Les Indiens ont donc soin d'abriter les canots dans la brousaille, mais qu'un flanc se fendille au soleil ou dans un rapide, rapidement on coud l'ouverture avec des racines et on enduit de résine.

Le canot ordinaire des Indiens était de quinze à vingt pieds, mais à l'âge d'or de la traite des fourrures, des embarcations de quarante pieds manoeuvrées par dix hommes transportaient jusqu'à dix mille livres de fret. Les illustrations qui accompagnent cet article représentent l'un de ces grands canots, dit "rabaska". Celui qu'héberge temporairement le

qu'une pièce d'écorce, plus qu'une merveille de construction. Sans doute il constituerait un excellent spécimen pour illustrer, dans tout musée de génie civil, l'histoire de la navigation ancienne. Pour un Canadien, il représente davantage: l'âge d'or du commerce des pelleteries qui a fait la fortune de Montréal, le rappel des grands voyages qui reliaient Montréal à Winnipeg et aux centres de chasse des prairies et du Nord-ouest, que Léopold Desrosiers a si bien racontés dans les "Engagés du grand Portage". Ce roman c'est celui du rabaska. L'un et l'autre appartiennent à l'histoire de Montréal.

Jacques Rousseau



Le canot ordinaire des Indiens était de quinze à vingt pieds, mais à l'âge d'or de la traite des fourrures, des embarcations de quarante pieds manoeuvrées par dix hommes transportaient jusqu'à dix mille livres de fret...

6- L'assemblage fini, la squaw calfaté l'embarcation avec une poix faite, suivant les endroits, avec de la résine de sapin, de pin blanc, et d'épinette, auxquelles on ajoute un peu de suif pour la rendre onctueuse. A Manouan, le mélange comprend de la gomme de sapin, de la gomme de pin et de la peinture verte. Cette poix, qui serait trop dure, doit être fondue au-dessus du feu.

Le canot, sobremenent décoré, peut maintenant s'élançer. Long d'une quinzaine de pieds, il pèse de trente à quarante livres. C'est avec lui que l'Indien chasse et pêche, c'est avec lui que l'on se promène dans les lacs remplis de folle-avoine pour en faire la récolte. L'embarcation sans doute n'est pas adaptée aux grandes traversées, ni à la navigation à voile. Et cependant par les beaux jours calmes, vous verrez les Indiens s'élançer, des heures durant, sans regarder devant eux, pour ne pas éveiller les esprits chagrins et malfaisants qui dominent le lac. Ou bien, les jours de vents réguliers, ils

Jardin botanique de Montréal mesure trente-cinq pieds de long. Séné Newashish de Manouan l'a fabriqué il y a déjà plusieurs années. C'est son dernier rabaska et le dernier sans doute qui se construira jamais. Car Séné n'est plus jeune et ne s'attachera plus aux oeuvres d'envergure. Avec lui disparaîtra chez les Tête-de-boule, et probablement dans tout le pays du bouleau, la lignée des experts sachant construire un rabaska.

Aucun musée que je sache ne possède de telle pièce et selon toutes vraisemblances, celui qui est exposé au Jardin botanique de Montréal, avant de prendre le chemin d'un musée de l'extérieur, est le seul en existence. Ce canot, c'est plus

Le Rabaska

Plusieurs personnes ont pu voir au Jardin botanique le grand rabaska illustré dans cet article. Beaucoup de citoyens auraient aimé voir cette pièce conservée à Montréal car rien n'illustrait mieux l'ancien commerce des pelleteries qui, à une époque, a fait la fortune de Montréal. C'est avec de tels canots que se faisait le transport du fret entre Montréal et Fort Garry (aujourd'hui Winnipeg). La Ville de Montréal, malheureusement, n'a pu acquiescer ce canot.

Les journaux nous ont laissé croire un temps que la Soc. Saint-Jean-Baptiste s'en porterait acquéreur et qu'elle laisserait le canot au Jardin botanique. Ce projet, cependant, n'a pas eu de suite.

Résistant aux offres venues des États-Unis, l'auteur de l'article a accepté celle du Musée Provincial et c'est là que les milliers de visiteurs qui vont à ce musée québécois chaque année pourront admirer ce chef-d'oeuvre d'artisanat indien. Nous nous devons de féliciter les autorités provinciales d'avoir su conserver chez nous une relique aussi précieuse que rare.

ENDROIT IDEAL POUR
LA PECHE A LA TRUITE
20 chalets sur un lac de 10 milles
PLAGE — TENNIS — CANOTS
Quarante milles de Papineauville,
au nord de la route No 8
(Montréal-Hull).
Les chalets du Lac Long (Gagnon)
Duhamel, Co. de Papineau
Réservations: AUBRY & FRERES,
Tél.: CR. 9217 6348, 1ère ave.
Entre 7 et 8 p.m. Rosemont, Montréal.